Université de Saint-Boniface
Bibliothèque Alfred-Monnin

PRIX PÈRE-ÉMILE-LALONDE S.-J. EN LITTÉRATIE INFORMATIONNELLE

DESCRIPTION

Le prix honore le Père Émile Lalonde, homme passionné par les connaissances et le partage du savoir et le premier bibliothécaire de l'Université de Saint-Boniface. En 1961, il a organisé et rendu accessible la collection de la bibliothèque de cet établissement afin d'appuyer l'enseignement, la recherche, et l'apprentissage actif. Le Père Lalonde préconisait une bibliothèque vivante, un véritable laboratoire de recherches et un instrument de travail indispensables dans un établissement d'études postsecondaires.

Les prix Père-Émile Lalonde, offert par le Fonds Bibliothèque Alfred-Monnin, sont décernés à une étudiante ou un étudiant ayant maîtrisé les habiletés d'articuler un besoin d'information, ensuite pouvoir localiser, évaluer et utiliser efficacement ces informations (la littératie informationnelle).

Domaine d'études : Université (premier cycle) / Collégial

Nombre : 2

Montant : 1ère place 1 000 $; 2e place 750 $

Où se procurer le formulaire de candidature : en ligne sur la page Web du Prix PELLI

Date limite de soumission de candidatures au Registrariat : 2e jeudi du mois d'avril

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Avoir été inscrit·e à un programme d'études du premier cycle universitaire ou à un programme collégial durant l'année académique en cours;
- Avoir complété une recherche bibliographique en utilisant les outils de recherche de la bibliothèque dans le contexte d'un travail de cours universitaire ou collégial durant l'intersession, la session d'automne ou la session d'hiver précédant la remise de ces prix en avril;
- Avoir entièrement rédigé le travail dans le contexte d'un travail individuel (et non pas de groupe);
- Soumettre un dossier de candidature complet conformément aux exigences du formulaire de mise en candidature.

Université de Saint-Boniface
Bibliothèque Alfred-Monnin

DOCUMENTATION REQUISE POUR L'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

1. Un journal de recherche conforme au gabarit établi;
2. Une copie propre de la portion écrite finale du travail saisie à l'ordinateur (sans notes, sans remarques ou commentaires d'ajoutés);
3. Une copie de la description du travail assigné par le professeur ou la professeure;
4. Le formulaire de candidature;
5. Une lettre de recommandation d'un membre du corps professoral confirmant la qualité du travail par son organisation, la présentation du contenu, la compréhension du sujet, la pertinence et la valeur des ressources consultées.

LE FONDS DE BOURSES BIBLIOTHEQUE ALFRED-MONNIN

Il est entendu que deux prix annuels, appuyés par le Fonds de bourses Bibliothèque Alfred-Monnin de 1 000 $ et de 750 $ respectivement seront décernés **au mois d'avril** à l'USB. Le prix sera présenté par la direction de la bibliothèque ou un délégué.

COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité est composé d'un ou d'une bibliothécaire, d'au moins deux personnes représentant le corps professoral ou les services d'appui aux études et une personne représentant le Registrariat. Un membre du corps professoral qui appuie un candidat ou une candidate ne peut pas siéger au comité de sélection. Le ou la bibliothécaire assurera la présidence du comité. Le comité de sélection se réserve le droit de ne pas présenter l'un ou tous deux des prix si la qualité des candidatures ne conforme pas aux exigences, telles qu'indiquées dans le gabarit d'évaluation des candidatures.

Mise à jour : août 2026